

*Lettre envoyée par courriel*

Le 16 mars 2022

L'honorable Chrystia Freeland  
Ministre des Finances et vice-première ministre  
Députée de la circonscription de University—Rosedale  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : La reprise des PME après la pandémie**

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) est une organisation non partisane et sans but lucratif qui représente les intérêts de 95 000 petites et moyennes entreprises (PME) dans tout le Canada. Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de nos recommandations sur les mesures à prendre pour soutenir la reprise des PME.

La pandémie n'est pas encore derrière nous, mais nous sommes à la croisée des chemins. Depuis mars 2020, les PME ont fait de grands sacrifices au nom de la santé publique. En effet, confinements et restrictions se sont traduits par des fermetures totales ou partielles des mois durant. Malgré la levée de nombreuses restrictions, beaucoup de PME sont toujours aux prises avec des ventes très inférieures à la normale. À l'heure actuelle, le tiers des PME (35 %) enregistrent des ventes normales<sup>1</sup>.

Par ailleurs, les PME ont accumulé de lourdes dettes en raison de la pandémie (158 000 \$ en moyenne par entreprise) et elles font également face à une pénurie persistante de main-d'œuvre, à un manque de liquidités et à la montée en flèche des coûts d'exploitation<sup>2</sup>.

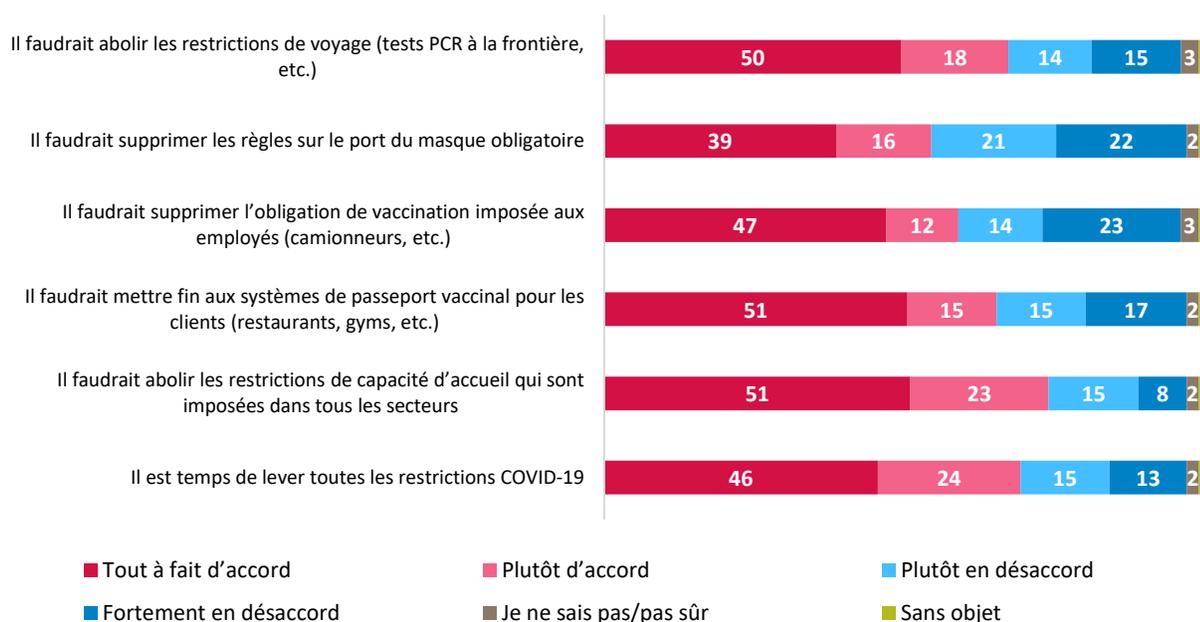
Nous sommes loin d'ignorer le travail colossal que le gouvernement fédéral a fait pour venir en aide aux PME durant la pandémie. Néanmoins, les mois à venir seront déterminants, car seules des politiques réellement efficaces parviendront à assurer la relance des PME dans tous les secteurs et toutes les régions.

---

<sup>1</sup> FCEI, Tableau de suivi de la santé des PME, 25 février 2022.

<sup>2</sup> FCEI, Sondage Votre voix - février 2022 (données nationales, 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 4 001).

L'une des priorités du gouvernement devra être d'aider les PME aux prises avec de lourdes dettes en lien avec la COVID-19. Il serait possible de prêter main-forte aux PME les plus touchées en augmentant la portion subvention du CUEC à au moins 50 %. Une autre mesure efficace serait de repousser l'échéance du remboursement des prêts au titre du CUEC au-delà de décembre 2023, puisque plus de la moitié des PME (52 %) indique qu'il leur faudra plus de deux ans pour les rembourser<sup>3</sup>. Pour faciliter la reprise, la FCEI recommande également la levée progressive de l'ensemble des restrictions et des obligations vaccinales, comme celles liées aux voyages et déplacements transfrontaliers.



FCEI, Sondage Votre voix – février 2022 (données nationales, 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 4 001). Les résultats inférieurs à 2 % sont masqués\*.

**Figure 1 : Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants. (sélectionner une réponse par ligne)**

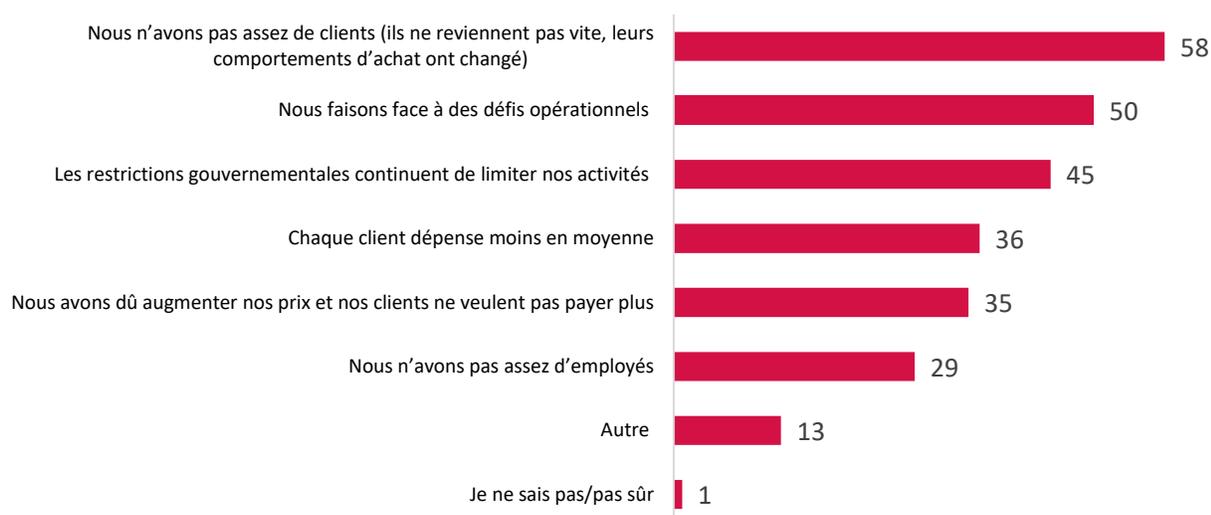
La figure 1 montre que la majorité des PME demandent la levée des restrictions de capacité dans tous les secteurs (75 %) et des restrictions de voyage (68 %). Nous exhortons le gouvernement fédéral à travailler avec les provinces pour s'assurer que les PME vont non seulement demeurer complètement ouvertes mais qu'elles n'auront plus à fermer à l'avenir.

Le gouvernement doit également rassurer les Canadiens qu'il est désormais sécuritaire de reprendre les activités en personne (magasinage, restauration, événements publics). En effet, la simple levée des restrictions n'assurera pas aux PME le retour de leur clientèle. Les ventes et l'achalandage stagnent pour

<sup>3</sup> FCEI, L'endettement des PME : les répercussions de la COVID-19, Deuxième analyse, août 2021.

de nombreux commerces en raison de l'incertitude actuelle. Selon la figure 2, 58 % des PME placent le manque de clients en tête de liste pour expliquer la stagnation de leurs ventes sous des niveaux prépandémiques. C'est donc dire que même si d'autres facteurs jouent, la confiance des consommateurs reste faible.

**Figure 2 : Pour quelles raisons principales votre entreprise n'a-t-elle pas encore retrouvé des revenus normaux? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)**



*FCEI, Sondage Votre voix – février 2022 (données nationales, 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 4 001). Les résultats inférieurs à 2 % sont masqués\*.*

De plus, nous recommandons au gouvernement fédéral d'annoncer un plan pour inciter ses employés à revenir au bureau et ainsi faire preuve de leadership. Ce geste va également soutenir les PME situées dans les centres-villes (ex. : Ottawa) ou près des bureaux fédéraux du pays.

Enfin, nous recommandons la prolongation du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) au moins jusqu'en septembre 2022. Ce programme aide les PME à se rétablir en couvrant une partie du salaire des nouveaux employés ou de la hausse des salaires ou du nombre d'heures de travail des employés existants. Le PEREC peut vraiment être utile pour les PME qui sont sur la voie de la reprise. Ce programme doit rester disponible plus longtemps, pour aider les PME à se rétablir.

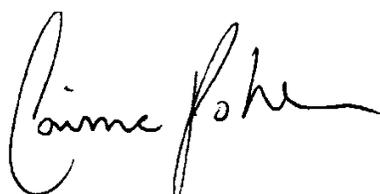
Voici un résumé de nos recommandations pour aider au mieux les PME :

1. Soutenir la reprise des PME en prolongeant le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) au moins jusqu'en septembre 2022.
2. Alléger la dette liée à la COVID-19 des PME les plus durement touchées en augmentant à 50 % la portion subvention du CUEC et en prolongeant la période de remboursement au-delà de décembre 2023. Le gouvernement doit aussi trouver un moyen de soutenir les nouvelles entreprises.

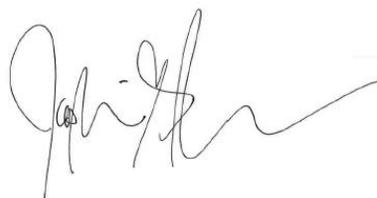
3. Informer les consommateurs qu'il est maintenant sécuritaire de reprendre les activités en personne, et les encourager à aller magasiner, sortir au restaurant, assister à des événements, etc.
4. Mettre en place un plan pour éliminer progressivement toutes les restrictions et les obligations de vaccination en lien avec la COVID-19, comme celles liées aux voyages et aux frontières.
5. Encourager tous les employés fédéraux à reprendre le travail au bureau ce printemps afin d'insuffler du soutien aux entreprises du centre-ville.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous rejoindre au **613-235-2373, poste 1201**, ou à nous écrire à [Corinne.Pohlmann@cfib.ca](mailto:Corinne.Pohlmann@cfib.ca) ou [Jasmin.Guennette@cfib.ca](mailto:Jasmin.Guennette@cfib.ca).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.



M<sup>me</sup> Corinne Pohlmann  
Vice-présidente principale,  
Affaires nationales et partenariats



M. Jasmin Guénette  
Vice-président,  
Affaires nationales